

Le 28 septembre 2020

NOTE IMPORTANTE  
AUX ÉLÈVES INSCRITS POUR LE TEST  
D'ARTS-ÉTUDES (MUSIQUE)

- ✓ Si vous avez inscrit, via notre site web, votre enfant pour le programme Arts-études (musique), vous recevrez une invitation à vous joindre au groupe TEAMS, via le compte de votre enfant, au plus tard le 15 octobre.
  
- ✓ Le 17 octobre, VOUS N'AVEZ PAS à vous rendre à l'école Ozias-Leduc. Une rencontre TEAMS sera organisée de 9h45 à 10h30.
  
- ✓ L'élève participera à un test de discrimination auditive. Un formulaire Word pour noter ses réponses a été préparé à cet effet. Il devra nous le retourner tout de suite après le test.

Voici les critères qui mèneront à la décision de l'admission des élèves au programmes pour 2021-2022.

- Résultats des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> étapes de 5<sup>e</sup> année
- Résultats de la 1<sup>re</sup> étape de 6<sup>e</sup> année
- Résultat du test de discrimination auditive
- Recommandation de l'enseignant de musique (école ou privé)